

Brèves

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Dès le début de la période de confinement, les élus se sont mobilisés pour mettre en place plusieurs actions à destination des habitants. Ils ont contacté par téléphone les personnes identifiées comme fragiles, conformément au Plan Communal de Sauvegarde en lien avec l'ADMR. Toutefois, conscients que certaines situations n'avaient peut-être pas été complètement identifiées, ils ont décidé de lancer une opération afin d'activer une chaîne de solidarité entre voisins et de renforcer le lien intergénérationnel.

Compte-tenu de la pénurie de masques au début de l'épidémie, une organisation a été mise en place avec l'aide et la compétence de bénévoles pour doter rapidement les Cruetnerains de masques «alternatifs».

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement tous ceux qui ont œuvré à la confection de ces masques, notamment nos couturières bénévoles.



Au total, ce sont plus de 1 200 masques qui ont été réalisés sur place.

Dès le 9 mai, nous avons pu équiper chaque habitant grâce à 2 distributions organisées à la salle des fêtes.



Il reste une dotation de masques à la mairie, qui sont à demander à l'accueil pour ceux qui le désirent.

Nous tenons aussi à mettre en lumière le travail précieux de l'ensemble de l'équipe de l'ADMR qui a assuré le maintien à domicile des bénéficiaires dans de bonnes conditions.

À Cruet, les mots «solidarité» et «entraide» ont pris tout leur sens ! Cette période a permis de resserrer nos liens et de revenir à des valeurs essentielles.

PERSONNEL COMMUNAL

Du changement dans le personnel communal, avec l'arrivée au 1er octobre prochain, de Virginie Boehm au poste de secrétaire/comptable en remplacement de Marine Dumas. Elle sera secondée par Juliette Bouillot qui reprend certaines tâches administratives, le périscolaire, les associations, mais aussi la gestion de la bibliothèque. Actuellement, c'est Sophie Duchêne qui assure la transition pour ce mois de septembre.

Le remplacement de l'agent technique est toujours en cours, après la démission en octobre dernier du nouvel employé remplaçant Jean-Claude Giguët, parti à la retraite. Les recherches n'ont, jusqu'à présent, pas donné satisfaction, et pour pallier à cette carence passagère, Jean-Claude Giguët assure l'intérim jusqu'à fin octobre.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis quelques années, l'idée de procéder à l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit est évoquée de manière récurrente. Les travaux réalisés vont nous permettre de faire aboutir ce projet, et l'équipe municipale présentera prochainement les modalités de cette démarche.

CONTRÔLE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DE COEUR DE SAVOIE

A compter du 1er janvier 2021, une carte d'accès sera nécessaire pour les particuliers comme pour les professionnels pour accéder aux déchèteries de Saint-Pierre d'Albigny, Chamoux-sur-Gelon, Porte de Savoie et Villard-Sallet.

Pour obtenir votre carte :

- Soit effectuer une demande sur internet : <https://cartesdecheteries.coeurdesavoie.fr/demandeacces>
- Soit prendre rendez-vous au 04.57.08.81.98

Pour plus d'infos :

Service Déchets Coeur de Savoie
Tél. 04.57.08.81.98
decheteries@cc.coeurdesavoie.fr
www.coeurdesavoie.fr

Mairie de Cruet

484 rue Marius Canton – 73800 CRUET
Téléphone : 04 79 84 29 62

www.cruet.fr

L'écho des villages

Bulletin d'informations municipales

Automne 2020



En cette rentrée de septembre, nous avons le plaisir de vous présenter un Echo des Villages, comportant des renseignements pratiques, des nouvelles municipales et intercommunales, mais également des informations sur l'actualité chargée de cette rentrée. Celle-ci est marquée par l'arrivée d'une équipe municipale renouvelée, mais aussi par une crise sanitaire sans précédent qui s'installe dans notre pays.

Cette crise sanitaire, liée au coronavirus Covid-19, induit des bouleversements dans notre quotidien, avec pour conséquence de nouveaux comportements dans notre société. Il n'est pas inutile de rappeler que les règles de distanciation et gestes barrière sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus à l'heure actuelle. Le respect de ces règles contraignantes doit nous permettre de reprendre le cours d'une vie normale quelque peu malmenée depuis le début de l'épidémie.

Concernant la municipalité, tout est mis en oeuvre pour que la transition se fasse dans les meilleures conditions, malgré cette crise qui a retardé les échéances. Ainsi, l'installation des élus dans leurs fonctions n'a pu se faire que fin mai, et un temps d'adaptation est nécessaire à cette nouvelle équipe municipale pour trouver ses marques et s'organiser, tout en assurant la continuité des affaires municipales. En cette rentrée, elle est en place, prête à travailler sur les dossiers d'actualité.

À travers ces quelques pages, nous souhaitons apporter un éclairage sur l'action municipale en ce début de mandat.

Le Maire, Jean-Michel Blondet

Visite des installations

Le samedi 13 juin, les conseillers municipaux nouvellement installés ont visité les équipements et locaux municipaux (restaurant scolaire, espace communal Mont Charvet, église, mairie).

Ce fut l'occasion de faire connaître aux nouveaux élus le patrimoine de la commune dont ils auront à s'occuper, mais également de faire un point sur les travaux terminés, en cours et à venir (rénovation énergétique de l'école, parvis de l'église, parking de l'école, rénovation éclairage public, devenir de l'ancienne poste et de l'ancienne salle des fêtes).



Une seconde visite sera organisée sur les installations techniques communales (captage, réseau eau, station d'épuration, ...).

Rentrée scolaire

Après le confinement, qui a conduit à la fermeture des écoles, cette rentrée scolaire est marquée par des changements importants, afin de permettre aux enfants, enseignants et personnel communal de reprendre une vie normale en toute sécurité. Une nouvelle organisation et de nouveaux aménagements ont été mis en place pour respecter le protocole sanitaire imposé par l'éducation nationale.

La municipalité et l'équipe pédagogique ont eu le temps de roder le protocole sanitaire qui se décline, dans les écoles primaires, par le non-mélange des «groupes classes» autant que possible. Les élèves des différents groupes ont une entrée différenciée pour leurs salles d'enseignement, la salle de restauration scolaire a été aménagée et une nouvelle salle de garderie périscolaire a été mobilisée.

L'important est que chacun garde le sourire, et la soif d'apprendre (et/ou d'enseigner !).



Cette année, l'école fonctionne avec 4 groupes classes, comportant des effectifs de 25 à 30 élèves : Christelle Dubois a en charge une partie des CM1-CM2, Evelyne Aguetzaz-Camelio une partie des CE1-CE2-CM1, Mireille de Gabaï une partie des GS-CP-CE1, et Thierry Gandet (Sandrine Lemaire le vendredi, jour de la permanence de direction de l'école), les petites et moyennes sections de maternelle.

Muriel Vandendaele et Dominique Lapierre, ATSEM, épaulent les enseignants de classes maternelles.



L'équipe périscolaire est coordonnée par Juliette Bouillot qui sera de retour de congé maternité fin septembre.

Elle est composée d'Irène Corvi, Evelyne Dépieds, Martine Pépin, Laure Thalamas, Jamila Atamaa, Lydie Bourbon et Jennifer Buch.

Cette équipe renforcée permet d'assurer un service de restauration et une garderie scolaire de qualité, mais aussi de prévoir, à partir de la rentrée des vacances de la Toussaint, une étude surveillée en fin d'après-midi.

L'école est toujours engagée dans la reconnaissance européenne du label éco école qui porte cette année sur la biodiversité.

Grâce à différentes conventions, notamment avec France Nature Environnement et le Conseil Départemental, les élèves bénéficieront ainsi, pendant l'année, de sensibilisation à la biodiversité qui nous entoure (papillons, forêt alluviale, mare pédagogique...).



Point sur les travaux



La rénovation de l'éclairage public arrive à son terme, avec le remplacement des lampes les plus énergivores par des leds, la rénovation des coffrets électriques étant achevée.



Enfin, à l'école, la rénovation énergétique du bâtiment (fenêtres, velux et isolation des combles) a été menée à bien, malgré les difficultés du chantier.

Tous ces travaux ont pour but de réduire la facture énergétique de nos installations qui pèse sur le budget de la commune.

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'aménagements centraux ont pris du retard, non seulement à cause de la crise sanitaire qui a arrêté le chantier pendant près de deux mois au printemps, mais également par la défaillance de l'entreprise paysagère qui réalise tous les aménagements de surface.

C'est ainsi que nous avons refusé les travaux de l'escalier d'accès à l'église, travaux qui ne respectait pas le cahier des charges imposé par le maître d'oeuvre.



Ces équipements et aménagements visent à améliorer le cadre de vie des habitants qui reste l'enjeu essentiel de notre vie quotidienne, ainsi que l'image de notre commune à l'extérieur. Il est désagréable de les voir régulièrement dégradés.

Ces détériorations ont un coût pour la collectivité, aussi, l'installation d'une vidéo protection permettra d'assurer la tranquillité de ces lieux.

Merci à tous, petits et grands, de respecter les espaces publics mis à votre disposition.

Le chantier a repris fin août, avec une nouvelle équipe, et nous devrions réceptionner cet équipement courant octobre. La troisième phase du chantier, concernant la place devant l'église, sera réalisée au printemps prochain.

Ainsi, avec l'achèvement de ces travaux, ce secteur sera complètement rénové, mettant en valeur cet espace et sécurisant les circulations piétonnes autour de l'église et de l'école.

Rentrée associative

C'est la reprise des activités pour les diverses associations de Cruet. Le protocole sanitaire lié au déconfinement de mai dernier n'avait pas permis aux associations de reprendre leurs activités en fin d'année. Une réunion de coordination a été organisée entre la municipalité et les responsables d'associations afin de présenter les procédures sanitaires réglementaires et les responsabilités de chacun en la matière.



La municipalité s'est également donnée les moyens d'étoffer son équipe d'entretien des locaux. Ces démarches sont nécessaires afin que chacun puisse exercer en toute sécurité ses activités. Vous retrouverez les activités proposées et les coordonnées des responsables dans la plaquette jointe à cet Echo des Villages.

